

Green Deal : "Les entreprises innovantes doivent faire entendre leurs voix"

Ancien ministre délégué au développement, ex-directeur général de WWF, Pascal Canfin occupe désormais le poste de président de la Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire. L'eurodéputé revient pour Maddyness sur les enjeux du Green Deal pour les entreprises et le rôle primordial que la tech peut et doit jouer dans la transition environnementale.

Temps de lecture : minute

24 mars 2022

Quelle était l'ambition du Green Deal ou Pacte vert pour l'Europe ? Où en est son déploiement ?

Pascal Canfin : Le pacte vert pour l'Europe (Green Deal) est un ensemble de 54 lois qui a comme ambition de transformer notre économie de manière systémique. Très peu de secteurs économiques "échappent" au Green Deal et à ses différents textes. Son objectif fondamental est d'atteindre la neutralité climatique en Europe d'ici 2050. On a 28 ans pour inventer et déployer une économie zéro carbone, ce qui est une révolution industrielle et historique dans la mesure où les deux révolutions industrielles précédentes ont mis 250 ans à inventer l'économie carbonée. On a besoin d'entrepreneurs, d'innovations, de ruptures technologiques et de ruptures dans les modes d'organisation. C'est là que le numérique peut jouer un grand rôle.

Le projet du Pacte Vert pour l'Europe a été formalisé en 2019, les premières lois ont été votées en 2020 en commençant par la loi Climat et

la taxonomie. Nous sommes en train de négocier le paquet législatif "Fit for 55", c'est-à-dire la législation relative au marché du carbone ou à la fin de la vente des véhicules thermiques en Europe. Fin mars, de nouveaux textes seront présentés comme celui sur l'économie circulaire. C'est un processus continu qui devrait être finalisé d'ici fin 2024.

Le Green Deal n'a pas été remis en cause par la pandémie. Survivra t-il aussi à la crise géopolitique en Ukraine ?

P.C : Ce qu'on est en train de faire est une première mondiale. Le mécanisme de taxe carbone aux frontières avait un risque d'enlisement mais nous avons réussi à le voter, nous venons également de signer un texte sur la finance verte. Cela prouve bien que l'énergie et la volonté politique sont là. Le projet ne déraillera pas et, au contraire, nous ferons tout pour l'accélérer au cours des mois à venir. Certaines entreprises sont progressistes et jouent le jeu, d'autres font du lobbying pour retarder sa mise en œuvre parce qu'elles sont fortement touchées. Notre rôle est de trouver le chemin pour atteindre la neutralité climatique tout en tenant compte de la réalité économique, industrielle et géopolitique.

Lors de la crise liée au Covid en 2020, certaines voix comme BusinessEurope (*une association patronale européenne et un lobby qui défend les intérêts des employeurs d'entreprises privées auprès de l'Union européenne, ndlr*) a commencé à dire qu'il fallait *déprioriser* le Pacte vert pour l'Europe. C'est la raison pour laquelle j'ai créé, à l'époque, l'Alliance pour une relance verte avec une centaine de grands patrons européens afin de contrer cette idée qu'on allait déconnecter la relance et la lutte contre le dérèglement climatique. On a gagné cette bataille puisque, sur les 750 milliards d'euros du plan de relance européen, 37% sont dédiés à l'investissement climatique. On a réussi à tenir ce cap en expliquant qu'on allait relancer l'économie dans le bon sens. Aujourd'hui, les enjeux sont les mêmes. Si on veut être moins dépendant des énergies fossiles russes, il faut accélérer la transition énergétique de l'Europe et

travailler sur notre souveraineté alimentaire, etc.

Quels rôles peuvent jouer les entreprises du numérique dans ce fameux Pacte vert pour l'Europe ?

P.C : Le secteur du numérique est attendu sur deux sujets. Le premier est la réduction de l'empreinte numérique. Des textes sont en train d'être votés sur le sujet, notamment au niveau des cryptomonnaies.

Il ne faut pas non plus négliger le rôle du numérique et des ruptures technologiques qui vont permettre d'atteindre la neutralité carbone. Même moi, qui travaille sur ce sujet, je ne connais pas toutes les technologies qui existent et qui peuvent répondre aux enjeux de transition auxquels nous faisons face.



À lire aussi

French Tech : 20 startups de la transition écologique choyées par le gouvernement

Nous avons besoin que le secteur du numérique s'organise pour mettre en avant sa capacité à accélérer la transition vers la neutralité carbone. Il

faut des ruptures, de la disruption : on ne peut pas se contenter d'un scénario *business as usual* pour changer les modèles et les choses à grande échelle.

Bruxelles est la deuxième capitale du lobbying après Washington. Les entreprises disposent de départements des affaires publiques bien structurés, puissants et bien connectés aux acteurs politiques afin de défendre leurs intérêts. Je ne suis pas contre les lobbies, nous avons besoin de dialoguer avec les entreprises mais aujourd'hui ce rapport de force est déséquilibré. 90% des membres des affaires publiques représentent des entreprises qui sont issues de la rente carbone. Le monde de la tech, à part les géants américains, n'a pas de représentant. Il faut organiser cette représentation de manière collective afin de faire entendre d'une seule et même voix le monde de la technologie et sa contribution à cette transition.

Souvent les petites entreprises, qui ont des solutions innovantes à proposer, pensent les affaires publiques comme la cerise sur le gâteau pour plus tard, quand elles seront suffisamment grandes. Mais les choses sont en train de bouger maintenant. Si elles peuvent jouer un rôle dans la transition, les entreprises, aussi petites soient-elles, doivent faire entendre leurs voix et participer pendant que nous définissons de nouvelles règles du jeu. L'exemple de Verkor, dans le domaine des batteries, illustre parfaitement ce potentiel. En 2019, l'entreprise comptait deux personnes, ils sont désormais 120 et seront 1 200 demain.

Une des ambitions de ce Pacte est aussi de financer l'innovation et la recherche. Les Etats européens ne peuvent pas contribuer seuls à cette transition. Comment peut-on engager financièrement les entreprises ?

P.C : Au-delà des normes, on développe une stratégie d'investissement qui a un pilier public et un pilier privé. Le pilier public correspond au plan de relance et à la réforme du pacte de stabilité et de croissance qui visent

à augmenter les investissements publics dans la transition.



À lire aussi

Verkor implante sa première Gigafactory de batteries électriques à Dunkerque

Pour augmenter l'investissement privé dans la transition, il y a plusieurs stratégies. La première est de créer un choc réglementaire qui oblige les entreprises à réagir. Interdire la vente de véhicules neufs non électriques à partir de 2035 va obliger les entreprises concernées à investir dans des chaînes de production pour des véhicules électriques, ce qu'elles n'auraient pas fait sinon.

En parallèle, la puissance publique doit s'engager à acheter des produits décarbonés pour dérisquer les investissements. Nous souhaitons développer les *carbon contracts for difference* qui permettent de fixer un prix du carbone à 200 euros et de compenser l'écart tant que ce prix n'est pas atteint sur le marché. L'investissement public-privé est essentiel pour financer la transition.

L'idée de ce Pacte est d'avoir une logique de compétitivité soutenable. Le

pire serait de supprimer la base industrielle européenne parce qu'on estime que c'est trop compliqué à mettre en place ou à conserver. L'ajustement carbone aux frontières a cette ambition. Si de l'acier turc ou chinois arrive en France, les entreprises devront payer le même prix carbone que si l'acier provient de sociétés européennes. Nous évitons ainsi le dumping climatique, ce qui devrait rassurer les investisseurs.

Il faut aussi rappeler que nous sommes la zone au monde qui dispose du plus grand nombre de brevets verts devant la Chine et les Etats-Unis. On a tout intérêt à financer la décarbonation de l'économie car nous avons la capacité à déployer les technologies, les emplois et la valeur. Nous sommes aussi le pays qui a le moins de ressources fossiles. Nous sommes donc très dépendants géopolitiquement d'autres pays, il est essentiel pour réduire cette dépendance, d'investir dans la transition écologique.

L'Europe ambitionne de devenir le deuxième fournisseur de batteries électriques d'ici 2025. Verkor va implanter une mégafactory dans le Nord de la France. Comment cette stratégie européenne s'est-elle mise en place et comment penser européen avant de penser au niveau national ?

P.C : On optimise les choses à l'échelle européenne. Nous étions totalement absents du marché de la production de batteries il y a encore 10 ans. Or, c'est un objet industriel clé de la transition écologique pour le stockage d'énergie et les voitures électriques. Nous ne pouvons pas être dépendants d'autres pays pour des objets aussi stratégiques.

Nous avons déployé une stratégie européenne pour produire chez nous en créant une alliance européenne des batteries. D'ici 2025 nous serons le deuxième fabricant de batteries derrière la Chine. Preuve que, quand on se donne les moyens d'avoir un leader industriel au niveau européen, on y arrive. A l'échelle européenne, on peut optimiser les coûts.

L'Europe, qui était simplement dans une logique d'acheter au meilleur

prix, est passée à une logique de production. Les batteries qui seront fabriquées et qui entreront sur le marché européen seront les plus performantes sur le plan environnemental.

Article écrit par Anne Taffin